

BIBLIOGRAPHIE

D^R ALFRED MINKE, *Un prélat concordataire dans les départements réunis : Mgr Zaepffel, évêque de Liège (1802-1808)*, Louvain, 1985, XXXVIII - 560 pages, in 8°, 1 ill.

Si c'est un lieu commun de dire qu'un nouveau livre comble une lacune, que doit faire l'auteur d'un compte-rendu quand c'est le cas ?

Les archives de l'évêché de Liège sont maigres même celles des temps contemporains - on se demande si le deuxième évêque français, Lejeas, ne les a pas emportées quand, en 1814, il a fui lors de la débacle française - il reste que Mr Alfred Minke, docteur en histoire est parvenu à trouver assez de documents, en cherchant parfois bien loin, il est vrai, pour rédiger une longue étude de plus de 500 pages, sans bavardage, sur le principal évêque français imposé par Napoléon, qui gouverna le nouveau diocèse de Liège, érigé le 10 avril 1802, de 1802 à 1808. Cet évêque avait des atouts favorables. Issu de la classe moyenne - son père était maître de poste - il était licencié en droit et attaché, auparavant, à l'officialité de Strasbourg, fonctions qui apprennent à connaître les gens, le pour et le contre, à lire les textes (chose peu commune réservée aux juristes, aux historiens et aux philologues).

Il avait, par contre, plusieurs difficultés à surmonter : il n'est pas de la région et est issu d'un pays alors entièrement germanique, l'Alsace, devant gouverner un diocèse à moitié thiois, les deux Limbourg actuels, les cantons d'Eupen, Saint-Vith, Schleiden, Kronembourg et autres et, en partie wallon, l'actuelle province de Liège, en gros. En second lieu, il n'a jamais été attaché à une paroisse, ce qui, dans l'Eglise catholique romaine, est habituel pour un évêque. En outre, et ceci me semble bien plus lourd, il doit régir un diocèse dont le clergé est divisé, un peu comme de nos jours, en différentes tendances très opposées, les unes aux autres, à tort ou à raison. Certains, influencés par Mgr de Saive, ou le vicaire général de Namur Stevens ainsi que par des directives papales restaient attachés à l'Ancien Régime, plus ou moins et à l'évêque Méan, seul légitime à leurs yeux, car il refusait de démissionner et le pape finit par le démettre de ses fonctions (en avait-il le droit ?), les autres fortement influencés par Simon-Pierre Ernst ancien chanoine régulier de Rolduc, un homme très instruit, clairvoyant, lucide, dynamique, dont on appréciera jamais assez les qualités, s'efforçaient de faire la part des choses. Homme de réalité connaissant à fond la complexité des principes mais aussi de leur application, même s'il était curé d'une petite paroisse, Afen près d'Aix, aussi apte à comprendre les principes de théologie, de morale, de droit public (il avait écrit une thèse sur les Etats - nous dirions aujourd'hui le parlement - du duché de Limbourg, que leur application pratique.

Ceux-là voulaient obéir aux lois du régime français, dans une large mesure, tout en refusant ce que leur conscience de catholique romain ne pouvait admettre. D'aucuns admettaient les normes du Concordat de 1801 mais pas les articles organiques ajoutés par Bonaparte, seul.

Quant on lit la thèse de Mr Minke qui d'ailleurs le rappelle à toutes les pages, on doit être conscient de la complexité d'un épiscopat de l'époque tout aussi difficile que de nos jours où intégristes, conservateurs et progressistes sont souvent d'un avis opposé.

Venons-en, après avoir planté le décor, à l'énumération des problèmes étudiés par l'auteur.

Le livre premier, environ 200 pages, dépeint, dans sa complexité, les éléments que je viens de citer.

Le second livre traite de la réorganisation du diocèse où tout était à remanier.

Créer une administration du diocèse (auparavant les archidiacres, désormais supprimés, dirigeaient les paroisses et les collateurs nommaient les curés), organiser un nouveau chapitre cathédral, composé d'anciens chanoines de collégiales liégeoises mais bien différent de l'ancien chapitre noble de Saint-Lambert, céder des droits aux vicaires généraux, ce que Zaepffel ne sut jamais faire, modifier la circonscription des paroisses voulue par l'Etat qui dorénavant paye les curés et implique de nombreuses suppressions, tout cela était bien difficile, heurtant les "droits acquis" ou les habitudes.

Comment trancher le problème de la propriété des églises paroissiales, des biens des fabriques, des presbytères, des prêtres retraités dont de nombreux réguliers plus ou moins habiles à se réadapter ?

Comment recruter de nouveaux prêtres quand il est impossible de rouvrir un séminaire et que l'université de Louvain, supprimée par les Français, au nom du progrès sans doute, n'en fournit plus ?

Comment assurer un revenu nécessaire aux curés, vicaires et chapelains que les pouvoirs publics s'engagent à payer mais que, souvent, ils oublient ?

Zaepffel, sauf à la fin de sa vie, était absolument idolâtre de Napoléon, restaurateur à ses yeux, de l'ordre et de la religion, tout en étant parfois en froid avec le préfet du département de l'Ourthe et avec son collègue d'Aix-la-Chapelle. Petit à petit, sa méfiance, naturelle chez un évêque "parachuté" s'atténua, une meilleure connaissance des hommes et des choses s'instaura dans son esprit et un meilleur état de choses, car il était de bonne intention, allait s'instaurer quand, après six ans seulement d'épiscopat, il mourut.

L'auteur semble avoir consulté tous les documents accessibles, les avoir lus avec intelligence et sang-froid; il a saisi la complexité des questions et se garde de jugements favorables ou non; en bon historien, il a observé en juge et non en avocat ni en substitut du procureur.

Il y a cependant un point où j'ai peine à suivre l'auteur : c'est la question de la récupération du trésor de Saint-Lambert, caché à Hambourg, sous la garde d'un employé de la ci-devant cathédrale, les nobles tréfonciers ayant préféré se débarrasser de ces soucis.

Pendant longtemps, le gouvernement français, notamment le ministre Talleyrand, a fait croire à l'évêque que le trésor, si on le découvrait, lui serait rendu. Dès que Zaepffel eut connaissance de l'adresse de la maison de Hambourg où celui-ci était caché, il la fit connaître au ministre qui s'empressa de s'en emparer. L'évêque a pu être roulé mais, après ces faits il écrit à Talleyrand, au sujet du trésor que "*même si le gouvernement devait se l'approprier, il serait toujours essentiel de le faire arriver à Liège et de le laisser ici pendant quelque temps sous ma garde afin de persuader aux habitants d'ici qu'il sera employé à la décoration de nos églises; plusieurs autres objets de prix se trouvent encore à l'étranger et je ne parviendrai à leurs découvertes qu'à l'aide de cette persuasion*"⁽¹⁾. Après la saisie et la fonte du trésor de Saint-Lambert, il n'avait pas encore compris.

D'une autre lettre, au même ministre, il ressort qu'on lui cachait le lieu de refuge du trésor de Saint-Lambert et que l'ancien évêque Méan le connaissait. Il propose au ministre d'obliger Méan à le dévoiler sous peine de lui refuser l'indemnisation à laquelle l'ancien évêque avait droit. Il ajoute "*le moyen est un peu violent mais en pareil cas on est autorisé à employer tous les moyens pour arriver à son but*"⁽²⁾. Il reste que grâce à la complicité de l'évêque, le trésor fut séquestré, vendu et fondu; sa duplicité fut inutile.

Ces réserves mises à part, je ne vois pas qui pourrait écrire une meilleure biographie de l'évêque Zaepffel; peut-être trop basée sur la correspondance avec son neveu, mais les archives sont ce qu'elles sont, et Monsieur Minke n'aurait pu mieux faire.

Comme on le dit et le dira : enfin une lacune comblée! Souhaitons au nouvel archiviste de l'Etat à Eupen, la rédaction d'autres bonnes synthèses.

R.F.

(1) Jean PURAYE, *Le trésor de la cathédrale Saint-Lambert, pendant et après la révolution française*. in B.I.A.L., t. 64, (1940), p. 63.

(2) *Ibidem*, p. 7 et 79. Après ces faits et ses efforts pour obtenir le trésor de la ci-devant abbaye de Saint-Trond, Zaepffel s'étonne d'être honni par le clergé de l'Ancien Régime qu'il n'hésitait pas à dénoncer à Paris, nom par nom (cfr p. 273).